

vigilance éclairée, possède des éléments d'information qui manquent au commun des travailleurs. Il ne voudra donc pas leur refuser ce supplément de lumières que leur fait espérer ce premier article, tout rempli de révélations nouvelles, mais qui réclame *un poco piu di luce*.

J'ai encore quelques questions à poser sur cette matière. Que M. Vingtrinier veuille donc ne pas se montrer trop sévère envers moi, s'il m'échappe de trop lourdes bévues, mais voici certaines conjectures que je sou mets à sa haute appréciation, au sujet des libraires Antoine et Jean Pillehotte. Il est embarrassé de décider si le premier fut le successeur du second, et il admet deux maisons Pillehotte ayant existé simultanément, toutes deux dans la rue Mercière, mais se distinguant par des enseignes différentes, l'une au *Nom de Jésus*, l'autre à la *Trinité*. Ne faudrait-il pas plutôt reconnaître que ces deux enseignes furent successives? M. Vingtrinier avoue que les Jésuites quittèrent Jean Pillehotte pour prendre Horace Cardon comme éditeur. De mon côté, j'ai fait observer que la marque au *Nom de Jésus* était l'emblème de la célèbre Compagnie; il serait donc à supposer qu'en perdant leur clientèle, Pillehotte dut renoncer à cette marque, et, en effet, on la trouve depuis sur tous les frontispices des livres édités pour les Jésuites par Horace puis par Jacques Cardon. En même temps, on voit apparaître la marque à la *Trinité*; et il est à noter que cette dernière est, par son style, son aspect d'ensemble, comme une imitation de la précédente. Une autre preuve que c'était un changement, c'est que, dans un livre, en date de 1621, édité par Antoine Pillehotte (1), où se montre la marque nouvelle, les bandeaux ont conservé l'ancien symbole, dont le chan-

---

(1) M. Vingtrinier attribue à Antoine la qualité d'*imprimeur*-libraire. Le livre que j'ai consulté ne confirme pas cette allégation, car, quoique portant sur le titre le nom de Pillehotte, il sort des presses de Claude Cayne; nouvelle présomption en faveur du sentiment qui accorde à Jean Pillehotte, le seul titre de libraire, conformément à un document officiel qui le classa exclusivement dans cette catégorie de marchands.